

ASSEMBLEE GENERALE – 16 AVRIL 2019***Dossier de presse (1)******Une juste colère monte chez les retraités***

C'est le titre d'un éditorial du président de la FNAROPA. Les pensions de retraite de base n'ont pas été revalorisées en 2018 et le premier ministre a annoncé que pour les années 2019 et 2020, celles-ci seraient limitées à 0,3%, alors que l'inflation est reparti à la hausse.

Beaucoup restent assujettis à l'augmentation de la CSG de 1,7 point, sans contrepartie, malgré les décisions prises suite au mouvement des gilets jaunes. Ce n'est pas un rabotage de notre pouvoir d'achat mais une véritable amputation.

Nous sommes plusieurs à avoir interpellé nos parlementaires lors du débat parlementaire sur le budget. La députée, Jeannine Dubié et les sénatrices nous ont répondu contrairement au député LRM, Jean-Bernard Sempastous. Mais il était peut-être plus gêné que ses collègues sur le contenu de la réponse...

Salariés nous avons quelques moyens pour faire entendre les justes revendications d'augmentation du pouvoir d'achat, au minimum de maintien. Aujourd'hui, retraités, nous ne pouvons plus changer de patron, pour valoriser nos compétences !

Nous ne sommes pas des inactifs en marge de la société mais des acteurs à part entière. Nous jouons un rôle important dans l'équilibre des générations, dans l'économie nationale et dans la société civile ; nous consacrons très largement notre quotidien au soutien de nos enfants et petits-enfants, et souvent de nos parents. Nos disponibilités financières justement gagnées profitent aux prestataires d'activités de loisirs, pour notre plaisir certes. Et nombre d'entre nous jouent un rôle important dans le bénévolat et l'engagement citoyen dans la société.

Nous demandons l'équité par rapport aux actifs :

- suppression de la cotisation maladie de 1% prélevée sur les retraites complémentaires du privé : les retraités sont les seuls à payer une cotisation individuelle d'assurance maladie.
- défiscalisation des cotisations de nos complémentaires « santé » : la partie salariale des cotisations santé est, dans une certaine limite, déductible du revenu imposable pour les salariés.
- Demande d'indexation des retraites de base par rapport à l'évolution de l'inflation, telle que la loi le prévoit.

Notre seul moyen d'action pour faire entendre nos revendications de maintien de pouvoir d'achat, c'est notre nombre. Les retraités représentent le quart de la population, la Confédération Française de Retraités (CFR) à laquelle est affiliée la FNAROPA regroupe 10% des retraités, beaucoup plus que les syndicats...

Notre force pourra, pour chacun d'entre nous, s'exprimer dans les prochaines échéances électorales. Mais nous devons être force de proposition, ce que font nos instances nationales. Notre engagement à l'AROPA 65, donne à nos représentants nationaux l'appui et l'encouragement à persister dans l'engagement de défense des retraités, afin que la CFR soit écoutée et entendue.

Contact : Alain DUGROS 06 88 00 99

ASSEMBLEE GENERALE - 16 AVRIL 2019

Dossier de presse (2)

Attentes des adhérents de l'AROPA 65

Le nouveau conseil d'administration de l'AROPA 65 a lancé auprès de ses adhérents une enquête sur les motivations d'adhésion et les activités et services attendus :

Motivations de l'adhésion à l'AROPA 65 :

- Défense des intérêts des retraités 92 % des réponses
- Evènements de convivialité 76 % « «
- Adhésion Mutuelle Santé 48 % « «
- Services apportés par la FNAROPA 40% « «

Activités et services souhaités par les adhérents :

- Rencontres conviviales et activités ludiques : 80 %
- Réunions d'information sur les droits des retraités : 68 %
- Visites/Voyages : 68 %
- Aides à la personne permettant de bénéficier de l'aide fiscale : 65 % (30% des réponses pour des travaux de jardinerie ; 28% pour du dépannage informatique ; 24% pour des petits travaux de maison)
- Réduction des tarifs : 60 % (40% des réponses pour la billetterie de cinéma et de spectacles, 28% pour des commandes groupées)
- Ateliers de formation : 48 % (40 % des réponses pour formation informatique)
- Aides à caractère social : 32 % (20% des réponses pour atelier « Bien Vieillir »).

Nous le voyons, l'AROPA 65 doit représenter un rempart des intérêts des retraités salariés de l'agriculture. Mais, et c'est bien normal, ils adhèrent à l'AROPA pour retrouver des moments de convivialité qu'ils connaissaient lorsqu'ils étaient en activité, et pour profiter de quelques avantages. Même s'ils ne peuvent pas compenser totalement l'érosion de leurs retraites, ces avantages rendent de véritables services et contribuent à leur bien-être.

L'AROPA 65 vient de signer une convention avec ASP'YR, entreprise agréée pour l'aide à la personne (jardinage, aide ménage, petit bricolage, appui administratif...) permettant de bénéficier outre le crédit d'impôt de 50%, d'une remise de 15% sur ses tarifs.

Des démarches sont en cours pour bénéficier des réductions pour le Parvis Scène Nationale. Un atelier informatique sera prochainement créé, des journées sur la prévention organisées avec les partenaires GROUPAMA et MSA. Un calendrier de sorties est proposé sur 2019.

Contacts : Activités et services, Francis ROUSSEAU : 06 30 75 33 78
Culture et loisirs, Bernard VIAQUE : 06 75 77 48 52

ASSEMBLEE GENERALE - 16 AVRIL 2019

Dossier de presse (3)

Rompre l'isolement numérique...

Les travaux de notre assemblée générale ainsi que toutes les informations seront postés sur le site Internet de l'AROPA 65 : www.fnaropa.fr. Compte tenu du coût des affranchissements postaux nous souhaitons privilégier les envois par mail ou via le site internet. Mais seuls 40 adhérents (sur la centaine) ont (donné) une adresse mail.

15% DE LA POPULATION EST TOUCHÉE PAR L'ILLETRONISME, c'est le nouveau mot pour définir l'illettrisme numérique. A l'AROPA 65, près de 60% des adhérents n'auraient-ils pas accès à Internet? mais il n'est pas trop tard pour s'y mettre.

Alors que le gouvernement vise la totalité des services publics dématérialisés en 2022, l'AROPA 65 doit se préoccuper de cette situation. Le numérique paraît pour certains d'entre-nous un nouveau monde, pourtant l'acquisition de quelques bases simples permet de ne plus être isolé de l'environnement du numérique.

L'AROPA 65 va faire des formations pour ceux qui en ont exprimé le désir via le questionnaire. Les AROPA voisines font des ateliers d'échanges de savoir faire entre adhérents, c'est une pratique qui pourra être reprise.

Mais nous pensons à ceux qui n'ont pas de messagerie donc de connexion internet. Bientôt toutes les communications se feront par informatique et pas uniquement la déclaration de revenu ou les contacts avec les services sociaux. L'AROPA 65 doit aider les salariés retraités de l'agriculture à franchir cette barrière immatérielle.

...et être plus nombreux

Le président de l'AROPA 65 donne une autre mission à l'AROPA c'est de rompre l'isolement que doivent vivre un certain nombre de salariés retraités de l'agriculture. Les AROPA peuvent accueillir depuis quelques années des retraités d'exploitation agricole ou de l'agrofourniture, nous n'en avons aucun ! L'assemblée générale de l'AROPA 65 va délibérer sur une proposition d'élargissement des membres de l'AROPA 65 à l'ensemble des retraités salariés de l'agriculture et plus globalement du milieu rural. Nous avons vocation à regrouper l'ensemble des retraités salariés de l'agriculture et du milieu rural qui partagent nos valeurs.

Nous souhaitons d'ores et déjà pouvoir réunir des salariés d'exploitation agricole et de l'agrofourniture pour leur faire profiter de nos avantages et que le mouvement des AROPA puisse être leur porte parole dans la défense de leurs droits. La force des retraités pour faire entendre nos revendications de maintien du pouvoir d'achat, c'est notre nombre.

Rappelons que les retraités représentent plus du quart de la population. Mais isolés, désunis tels des grains de sable, nous ne pesons rien. Regroupés, unis tel un bloc de granit nous pourrions nous faire entendre. Chacun d'entre nous peut être, DOIT ÊTRE, un ambassadeur de l'AROPA 65. Si vous connaissez autour de vous un nouveau retraité ou un plus ancien, salarié de l'agriculture, parlez lui de l'AROPA 65.

Du travail donc en perspective pour l'AROPA 65 mais aussi des réjouissances à venir et le plaisir de nous retrouver plus nombreux !

Contact : Alain DUGROS, Président de l'AROPA 65
Portable : 06 80 88 00 99